

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 7 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Étaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Anne-Marie RABEC, Magali BAZIRE, Annick JOUFFLINEAU, Raymond GIRARD, Johanny LALANNE

Absents excusés : MM. Philippe GAILLARDON, Stéphane LECHANOINE, Fabienne LENOËL

Date des convocations : 26 avril 2019

Date d'affichage : 14 mai 2019

Madame Magali BAZIRE remplit les fonctions de secrétaire.

DÉLIBÉRATION 2019 - N°05/01 : RÉNOVATION ET AGENCEMENT D'UN BÂTIMENT EXISTANT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS LOCATIFS MEUBLÉS POUR LES JEUNES AU-DESSUS DE LA POSTE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A LA DÉVOLUTION DE MARCHÉS SUITE A L'APPEL D'OFFRES INFRUCTUEUX POUR LES LOTS 3, 4, 5, 6 et 9

Madame le Maire avait été autorisée par délibération du 20 mars 2019 à relancer le marché de travaux pour les lots infructueux soit les lots 3, 4, 5, 6 et 9.

Au regard du rapport de la commission d'analyse des offres du maître d'œuvre et des décisions de la commission ad'hoc du 24 avril et du 7 mai 2019, le conseil municipal :

- valide les décisions de la commission ad' hoc pour un montant total HT de 156 849.18 €
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces du marché concernant la rénovation et l'agencement d'un bâtiment existant pour l'aménagement de logements locatifs au-dessus de la Poste avec les entreprises retenues.

Le montant total HT du marché tous lots confondus s'élève à 275 766.51 € HT. L'estimation établie par les architectes s'élevait à 272 105.74 € HT.

Les travaux ont débuté le jeudi 2 mai 2019 avec l'entreprise Humiditec pour le traitement des bois. L'entreprise a indiqué que la charpente était saine.

L'entreprise MOUTON, attributaire du lot 1 maçonnerie, est intervenue pour démolir la cloison centrale au 1^{er} étage.

L'entreprise AB Désamiantage devait intervenir courant semaine 20.

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU SERVICE INFRASTRUCTURES DE SAINT-LÔ AGGLO

Madame le Maire relate la réunion du mardi 9 avril à 13h30 concernant l'implantation du terrain multisport. Plusieurs propositions ont été faites.

L'implantation de ce terrain multisport est programmée pour fin 2019 par Saint-Lô Agglo.

POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE EN COURS

Un point sur l'avancée des travaux d'aménagement de la rue Sire de Creully et de la rue des jardins a été fait :

Les intempéries ont fissuré certaines bordures, elles sont à reprendre.

Les plantes, devant la Maison de Santé de l'Elle, devront être déplantées, pour réaliser la bordure du trottoir.

L'entreprise Allez & Cie a été contactée pour la réparation d'un câble électrique d'éclairage public.

Madame le Maire indique avoir reçu un courrier des services de l'Etat informant du versement d'une subvention pour la rue des jardins au titre de la DETR pour un montant de 5 953 €.

POINT SUR LA JOURNÉE DU 4 JUIN

Madame le Maire rappelle les cérémonies du 75^{ème} anniversaire du débarquement à Saint Clair sur l'Elle le 4 juin 2019 et dévoile le déroulement de la journée :

Entre 5 et 8 véhicules d'époque seront présents sur place.

Des guirlandes de roses en papiers crépon ont été confectionnées sur plusieurs semaines par une équipe de bénévoles emmenée par Madame Odette MARTEL, pour décorer le carrefour St Clair, le bourg et la maison des associations (+10 000 roses).

10h00 : cérémonie à la stèle du carrefour Saint-Clair en présence d'un groupe de 60 américains dont un vétéran, des autorités, de nombreux porte-drapeaux, des représentants de 10 communes libérées par la 29^{ème} division US.

Des enfants des écoles de Saint Clair sur l'Elle et de Moon sur Elle chanteront « la Marseillaise » et des jeunes du collège Jean Grémillon interpréteront l'hymne américain et un chant d'accueil.

À l'issue de celle-ci, le cortège, accompagné 2 joueurs de cornemuse, se dirigera vers la maison des associations pour partager le verre de l'amitié.

12h30 : sur le site près de l'église de Moon sur Elle, **hommage à Mac GOWAN**, aviateur, mort le 6 juin en bombardant la gare de Lison.

15h00 : **cérémonie au Mur du Souvenir** à Saint Jean de Savigny

La journée se terminera par la fête de la Normandie déplacée exceptionnellement au 4 juin avec à **19h00** un **verre de l'amitié suivi d'un pique-nique** à la maison des associations. Un grilleur sera sur place pour ceux qui n'auront pas prévu leur repas.

Monsieur VIOLETTE, Président des anciens combattants de St Clair sur l'Elle propose une cérémonie le 13 juin, jour de la libération de St Clair, au monument aux morts de St Clair sur l'Elle ainsi qu'au cimetière sur les tombes des militaires et civils tombés pour la France.

DÉLIBÉRATION 2019 - N°05/02 : FLEURISSEMENT COMMUNAL : ORGANISATION DES PRIX « COUP DE CŒUR »

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, comme en 2018 et 2017, d'attribuer, après passage d'un jury extérieur, un prix « coup de cœur » aux habitants ayant fait un effort particulier de fleurissement. Toute maison fleurie peut donc potentiellement recevoir un prix. Aucune inscription ne sera à effectuer. Il sera alloué 4 prix « coup de cœur ». Le fleurissement doit être visible depuis la voie publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte d'octroyer 4 bons d'achats d'une valeur de 25 € aux 4 gagnants « coup de cœur ».

Les bons permettront d'acheter des plantes et accessoires de jardinage auprès du magasin « Fleurs et Bois » à Saint Clair sur l'Elle, des Pépinières d'Elle à Villiers-Fossard et le GAEC LEBLAY à Cerisy la Forêt. La facture correspondante sera réglée par la commune.

DÉLIBÉRATION 2019 - N°05/03 : FLEURISSEMENT COMMUNAL : PARTICIPATION AU CONCOURS DEPARTEMENTAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire la commune de Saint Clair sur l'Elle au concours départemental des villes et villages fleuris.

Le thème du fleurissement, cette année, est « le 75^{ème} anniversaire du débarquement ». Un avion militaire en bois, fabriqué par un agent technique et des bénévoles, va être installé devant la mairie. Un mannequin militaire va également être réalisé.

Madame le Maire et le Conseil Municipal remercient et félicitent également toute la commission fleurissement et tous les bénévoles pour cet embellissement du bourg.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

• Syndicat scolaire de l'Elle :

Monsieur VERGNE fait le compte-rendu de la réunion de bureau. Celui-ci a été chargé par le comité syndical de formuler des propositions d'évolution des règles d'inscription en particulier pour les enfants gardés par les assistantes maternelles et dont les parents habitent en dehors du périmètre du RPI ou/et pour les enfants dont les parents travaillent sur les communes du territoire du RPI.

• Course Cycliste :

Une course cycliste intitulée « Autour d'Elle et Vire » sera organisée par le vélo club Saint-Lô-Pont-Hébert le samedi 15 juin avec une arrivée à St Clair sur l'Elle à 17h00.

• Manifestations diverses :

◦ Jazz dans les Près : Madame le Maire remercie l'équipe municipale pour le bon déroulement du concert de Jazz dans les Près le dimanche 28 avril à la maison des associations. La salle était comble et le public et musiciens ravis de cette journée.

◦ Boîtes à livres : Les brouettes, qui ont servi au fleurissement l'an dernier, ont été transformées en boîte à livres par un des agents techniques.

◦ Fête de la musique : Le bar « le Kimzo », la boucherie MARIE et la boulangerie SALLE organiseront le samedi 22 juin un concert pour la fête de la musique.

• Divers :

◦ Union des commerçants et Artisans de St Clair sur l'Elle : Madame Patricia BELLAMY reste présidente, Madame Cindy RIVIERE est élue vice-présidente, Monsieur Maxime PATRIX reste secrétaire et Monsieur Marcel MACRÉ reste trésorier.

. Un tour de table est effectué pour permettre à chaque conseiller de faire part des problèmes constatés en particulier sur la voirie, l'état des bâtiments communaux, des remarques ou suggestions faites par les habitants.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés. Madame le Maire a décidé de clore la séance.